



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe: (514) 598-3850

Télécopieur: (514) 598-3839

Courriel: philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier: dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Le 13 mai 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Suivi de la décision D-2019-072 – Dépassement de coûts
Projet d'investissement visant la relocalisation d'une conduite de gaz naturel à
Sainte-Anne-de-Bellevue
Notre dossier : 312-00917
Dossier Régie : R-4088-2019**

Chère consœur,

Le 19 juin 2019, par sa décision D-2019-072, la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») approuvait le projet d'investissement visant la relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sainte-Anne-de-Bellevue (ci-après le « **Projet** ») pour lequel une demande d'autorisation fut déposée par Énergir le 23 mai 2019.

Dans sa décision, la Régie demandait :

« [23] [...] à Énergir de l'aviser dans les meilleurs délais, dans l'éventualité d'un dépassement des coûts du Projet égal ou supérieur à 15 %. »

[emphasis dans l'original]

Énergir a fait un suivi des coûts du Projet en continu. Au cours de l'hiver 2020, Énergir constatait que les coûts du Projet pourraient dépasser le seuil de 15 % et elle a donc effectué une analyse détaillée de ces derniers.

En date du 11 mai 2020, les coûts projetés du Projet sont évalués à 5,9 M\$ par rapport à une projection initiale de 4,5 M\$, soit une augmentation d'environ 1,4 M\$ équivalent à approximativement 30 %. Cette augmentation des coûts sera assumée par NouvLR, comme le prévoit l'entente.

Cette augmentation des coûts s'explique par différents facteurs. Les travaux du REM qui se font en mode conception-construction (design build) font en sorte que des changements sont survenus en cours de réalisation du projet. Le nouveau tracé de la conduite de gaz a ainsi été modifié à deux reprises durant les travaux. De plus, à la demande du client, Énergir a dû modifier à quelques reprises le déroulement prévu des travaux afin de permettre à différents entrepreneurs externes d'intervenir sur le chantier. Finalement, la température difficile vécue durant le projet a fait en sorte que des travaux prévus en temps régulier sur semaine ont dû être reportés et exécutés les fins de semaine afin de respecter la date de fin du projet. Comme prévu initialement, la mise en service a été complétée en décembre 2019. Comme indiqué à la pièce B-0119 du Rapport annuel 2019, les travaux d'ensemencement, la plantation des arbres et les travaux de réfection du chemin Sainte-Marie seront complétés au printemps 2020.

Sauf indication contraire de la Régie, dans les circonstances décrites précédemment, Énergir propose d'effectuer un suivi détaillé des coûts du Projet dans le cadre du Rapport annuel au 30 septembre 2020. Une explication quant au dépassement des coûts sera alors fournie, permettant ainsi à la Régie d'en prendre acte.

Espérant le tout confirmer, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb